



## Communiqué de presse

Saint-Denis  
Le 31 juillet 2014

### Réunion du Comité Sécheresse : Une situation hydrologique déficitaire précoce

---

En application de l'arrêté préfectoral cadre du 2 mai 2014, le Comité Sécheresse s'est réuni en préfecture le 30 juillet 2014 afin de faire le bilan de la situation hydrologique et météorologique et procéder à l'analyse des éléments d'anticipation d'une éventuelle crise.

Après analyse de la situation, le comité constate :

- que la saison des pluies 2013-2014 est assez largement déficitaire (-14% environ par rapport à la moyenne 1981-2010), mais avec de fortes disparités entre, d'une part, la moitié nord-est de l'île et le littoral du nord-ouest fortement déficitaires et, d'autre part, le reste du département proche de la normale, voire un peu plus excédentaire sur un petit quart sud de l'île ;
- qu'au cours des 6 derniers mois, de février à juillet, on observe une situation fortement déficitaire qui classe cette période au 1er rang des plus sèches depuis 50 ans ;
- que depuis le 1er janvier, les communes les plus déficitaires sont celles du quart nord-est mais aussi sur une partie de l'ouest de l'île ;
- que l'état des ressources en eau est en baisse sur l'ensemble du département depuis le mois de mars, particulièrement sur les rivières de l'Est ;
- que certains aquifères des secteurs Est et Sud ont déjà atteint les seuils de vigilance.

Alors que les 4 prochains mois sont statistiquement les moins arrosés de l'année, le constat de cette situation déficitaire précoce, dès le mois de juillet, fait craindre des perturbations dans la distribution d'eau plus tôt que les années passées, en l'absence de nouvelles précipitations conséquentes ou en cas d'incidents sur les réseaux.

A ce stade, bien qu'il y ait des signaux d'alerte, le comité a considéré qu'il n'y avait pas lieu de mettre en œuvre des mesures de restriction des usages de l'eau, mais a souhaité appeler à la vigilance l'ensemble des acteurs en charge de la distribution de l'eau et sensibiliser les Réunionnais à cette situation.

#### Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle  
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr) - Twitter : @Prefet974



En cette période inter-cyclonique sèche, il semble nécessaire de rappeler le respect des mesures de précaution suivantes :

- signaler en temps réel les perturbations d'alimentation et les fermetures de réseaux susceptibles d'être utilisés par les services de secours et de lutte contre l'incendie;
- favoriser les techniques d'irrigation économe en eau,
- maintenir une vigilance particulière sur les aquifères sensibles, et adapter leur exploitation en fonction de l'évolution de la salinité,
- renforcer la surveillance des bassins de baignade, dont les conditions sanitaires ont tendance à se dégrader avec les faibles débits, avec une augmentation du risque de contamination par la leptospirose.

Il est conseillé, en cette période inter-cyclonique sèche, d'avoir une utilisation la plus économe possible de l'eau, aussi bien pour les particuliers que pour les collectivités.

L'évolution de la situation sera suivie dans les prochaines semaines et le Comité Sécheresse sera réuni avant la fin du mois d'août pour un nouveau point de la situation.

**Contact presse**

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle  
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr) - Twitter : @Prefet974

